

L'analyse des pratiques : quels usages ?

L'intervention sociale et médico-sociale est soumise à rude épreuve par des contraintes économiques, administratives et politiques rarement négociables. Au-delà de la plainte, il y a intérêt à affirmer ses visées innovantes et à développer des solidarités nouvelles avec ses publics.

Affermissement et renouveau des pratiques impliquent notamment un recours réfléchi à **l'analyse des pratiques**. Or, celle-ci recouvre des variantes multiples. Portée, effets subjectifs et objectifs, fondements et visées diffèrent du tout au tout. Il importe donc d'en éclaircir l'usage, théoriquement et cliniquement. L'efficacité, la qualité des services rendus aux publics en dépendent.

Préférons une **analyse des pratiques** qui confirme le *gai savoir* et la *puissance d'agir* de l'intervention sociale et médico-sociale, *l'engagement* individuel et collectif des professionnels, le *savoir-faire* des institutions, *l'accompagnement solidaire* des publics.

Myriam Cassen

directrice Institut M. de Montaigne, psychologue clinicienne,
thérapeute familiale

Fabienne Defert

directrice FF centre de formation en supervision
et analyse des pratiques, superviseur

Pierre Vidal-Naquet sociologue

Saül Karsz philosophe, sociologue, formateur,
directeur scientifique de la formation

**Exercices raisonnés d'analyses des pratiques
à partir des contributions des participants**



XXVII° Journées d'Etude et de Formation du Réseau Pratiques Sociales

Analyse des pratiques : quels usages ?

Athénée Municipal de Bordeaux / 20 - 21 - 22 novembre 2023

*participation aux frais
450€ déjeuners compris*



pratiques.sociales@gmail.com / www.pratiques-sociales.org / tél. 06 45 90 67 61